**AG SUD jeudi 15 septembre 2022**

**Compte rendu**

**Ordre du jour**  
1. Accueil autour d’un café

2. Actualités de la rentrée  
3. Élections professionnelles

4. HMI/RIS

5. Stages SUD éducation 04

6. Groupes de travail

7. Trésorerie

8. Conseils fédéraux à venir

9. Dates des AG à définir

**1. Accueil autour d’un café**

Accueil des nouvelles et nouveaux adhérent·es : livret

Les outils militants et les formations.

**2. Actualités de la rentrée**

* Grève interprofessionnelle du 29 septembre : [« Nos salaires, nos pensions, nos minima sociaux »](#Image1|graphic) ; compte rendu de l’intersyndicale départementale, actions ; engagement de SUD éducation 04.

Eric : A priori ce ne sera pas une grosse journée de mobilisation. Action prévue sur Digne, 9h-10h > tractage à un rond-point. Puis rassemblement sur la place De Gaulle à 11h avec prise de parole.

Possibilité d’évolution car le samedi 24 > rassemblement organisé par la NUPES aux Mées. Il sera probablement question de la journée du 29.

> Cela concerne l’interpro’, maintenant il faut décider au niveau éducation.

Jérôme : plusieurs annonces des ministres erronées sur les salaires. La situation actuelle avec l’inflation ne permet pas de récupération sur salaire malgré le dégel du point d’indice.

Les salaires sont en lien avec les problèmes de recrutement.

Aurélien : Négociation d’un salaire directement avec le rectorat pour un collègue contractuel en éco-gestion ?

Jérôme : le rectorat peut rémunérer comme il le souhaite les collègues. Dans les académies où ils ont recruté le plus de contractuel, ils paient davantage les contractuels que les néo-titulaires. > ambiance exécrable dans les bahuts en question.

Florence : ces dernières années, beaucoup de caisses de grève ont été mises en place pour les AED et AESH, il faut poursuivre et ajouter les contractuels puis communiquer dans les bahuts. Il faudrait installer les caisses de grève dans les bahuts puis mutualiser après.

Christophe : à Esclangon > il reste de l’argent dans la caisse de grève de l’année dernière. Comment fait-on pour la répartition de l’argent pour les collègues, pour qu’il n’y ait pas d’abus ?

Florence : c’est un des autres avantages de la caisse de grève au sein de l’établissement > il est plus facile de discuter avec le collègue directement et d’adapter en fonction de ses besoins.

On essaie de voir un peu qui fait grève dans l’AG + appelle-t-on à la grève ?

Pierre P : a priori beaucoup de grévistes parmi nous mais difficultés manifestes à faire grève en septembre pour de nombreux collègues.

Eric : On est sur un deuxième mouvement avec le 29, nous sommes dans la construction d’un rapport de force.   
Le gouvernement ne veut pas avoir à faire avec un deuxième mouvement d’une grande ampleur comme pour celui des retraites ou des gilets jaunes.

* CDIsation des AED

Florence : il n’y a pas eu un grand retour sur le nombre d’AED qui souhaitent être cdisés. Concrètement c’est extrêmement flou, il n’y a pas eu de circulaire publiée.   
Collègue au collège Gassendi qui est très problématique : la veille de la rentrée, elle était embauchée mais pas encore cdisée. Les CPE ont fait du chantage auprès du chef en disant qu’elles ne travailleraient pas si cette collègue était cdisée. Le chef s’est plié.   
La collègue : prête à aller au TA. Elle n’a pas été recrutée dans d’autres bahuts sur Digne.

Il y a deux choses sur cette collègue : elle n’est pas cdisée + situation morale : elle a fait office de CPE pendant plusieurs années. Il y a une faute morale car clairement c’est une collègue qui ne peut plus subvenir à ses besoins.

Proposition de Jérôme : demande d’une audience au nouveau DASEN et Jérôme est prêt à aller le rencontrer s’il est mandaté.

Pierre P : il y a des disparités au niveau des académies, surement dû aux lettres de recadrage des recteurs. Situation académique à venir après la réunion de la semaine prochaine.   
Prise en charge complète de la collègue par le syndicat ?

Eric : il faut que le syndicat aille au TA, on a la capacité financière de payer l’avocat. Le cas est symbolique parce qu’on est dans la mise en place de nouveaux textes et qu’il ne faut pas laisser faire.   
Sur Borrély : c’est vraiment une manière nulle de faire. La réalité c’est que la cheffe > parfaitement au courant de la situation, ne l’a pas recrutée sciemment. Elle préfère qu’on soit en sous-effectif pendant un temps.

Anne : la collègue s’est confiée avant de se mettre en arrêt. Anne l’a accompagnée et pense qu’il y a un soucis de harcèlement après la grève de la vie scolaire. Elle a été mise au placard suite à ce mouvement (changement de planning sans la prévenir etc.). Pour elle il était impossible de revenir bosser dans le bahut. Pour Anne > il lui faudrait un poste mais pas à Gassendi. Les collègues AED ne l’ont pas soutenue. D’accord pour qu’on agisse car il y a vraiment de la malveillance.

Laura : y a-t-il des zones pour les AED cdisés sur lesquelles ils peuvent être mutés ?

Jérôme : le cdi peut-être un contrat de merde si les conditions ne sont pas réunies (possibilité d’être cdisés sur un mi-temps sans l’avoir choisi etc.). Pour revenir sur Morgane : Jérôme ne comprend pas pourquoi elle n’a pas été cdisée car ils ont besoin d’une personne qui a la capacité de faire le boulot d’une CPE. Il y a quelque chose qui bloque mais difficile de savoir à quel niveau. D’où la volonté de Jérôme d’aller voir le DASEN avec une audience qui peut-être assez rapide. Le but étant qu’elle ait un poste ailleurs.

Christophe : une ancienne AED d’Esclangon qui était arrivée au bout de ses 6 ans il y a deux ans, qui a fait office de CPE l’année dernière puis elle s’est faite virer plus ou moins. Elle aurait voulu être cdisée mais apparemment il n’y aurait pas de poste. Cette cdisation est-elle de droit ou est-ce que c’est soumis à condition et notamment à condition de postes à pourvoir ?

Aurélien : Peut-on parler aux AED d’éléments concrets concernant cette cdisation ?

Jérôme : c’est un droit mais ce n’est pas un droit opposable donc il n’y a pas d’obligation. Ceci dit, les jurisprudences au TA permettent de ne pas faire n’importe quoi. Si recrutement sur le même poste d’une personne en CDD > peut être attaqué au TA car ils doivent justifier de pourquoi ils n’ont pas recruté la personne cdisable. Mais c’est à la personne concernée d’aller jusqu’au bout, de se lancer dans cette procédure.

Florence : les AED fuient le bureau parce que « l’ambiance est horrible avec les CPE ». Le DASEN> lors de la réunion de rencontre, il s’est présenté comme un homme de terrain souhaitant rencontrer les collègues des différents établissements du département pour avoir un constat global. Il a pris la peine d’appeler toutes les organisations syndicales. L’audience auprès du DASEN pourrait être rapide car il sera surement réactif.

Pierre P : à l’heure actuelle, on ne peut pas donner de réponse sur les mobilités des AED et les conditions etc. On ira discuter avec le DASEN et si ça ne fonctionne pas > TA.

Concernant Puccini, il faut lui montrer notre volonté de travailler sur les conditions de travail des AED. Lui dire que le CHSCT peut venir s’en mêler.   
Crédit de formation : de + en + de questions.

Les AED ont droit à un crédit d’heures de formation > 200h de baisse de leur temps de travail sur leur temps plein. Certains chefs ne leur accordent pas.

Anne : question sur le turn over des AED ? Car c’est un reflet des conditions de travail.

Florence : ne peut pas forcément te répondre sur les AED mais par rapport aux AESH > 10% de démission sur l’année.

Jérôme : pour répondre à Anne > ça dépend beaucoup des établissements.

Tout le monde ok pour mandater Jérôme et Eric pour l’entrevue DASEN et pour aller au TA ?

**OUI consensus**.

* AESH

Florence : qq infos après l’entrevue avec le DASEN :  les AESH sont encore en cours de recrutement, toutes les notifications devraient être couvertes mais il est question d’apporter quelques heures aux enfants qui en ont besoin mais pas en heures suffisantes et cela se retrouve dans quasi tous les établissements.  
Lors de la prochaine instance il serait bien que chacun essaie de faire le compte des heures qui manquent et être capables de leur donner les chiffres. La dotation c’est 4000 ETP et a été abondée de 18 ETP pour le 04.

Anne : a une amie qui souhaite travailler et qui n’est pas appelée.

Aurélien : qui dans l’établissement est le plus à même de nous donner les infos concernant ce comptage d’heures ?

Camille : une amie qui est AESH dans une autre académie n’est plus payée sur la pause du midi, est-ce qu’il y a des clauses qui ont changées dans les contrats ?

Pierre P : sur la question des notif d’accompagnement > c’est souvent le principal adjoint ou les parents. Avec la mutualisation des accompagnements, l’administration peut dire qu’il y a une AESH devant chaque élève. Quand l’accompagnement ne répond pas à ce qui est notifié c’est les parents qui peuvent se mobiliser. Les pauses méridiennes : ça dépend de leur EDT. Soit ils accompagnent sur le temps méridien et ils sont payés > si c’est le cas, il faut leur laisser avant ou après une pause méridienne.

Pour répondre à Année : possibilité qu’à la DSDEN les chargés de recrutement soient débordés.

Bastien : à Borrély, les élèves ont plusieurs élèves à charge dans la même classe. Est-ce normal ?

Pierre P : c’est la mutualisation. On regroupe les élèves dans les mêmes classes pour qu’ils soient accompagnés par un même AESH.

Christophe : en première, a un élève ukrainien qui ne parle pas français. Qu’y a-t-il comme accompagnement pour eux ?

Eric : sur les élèves ukrainiens > logiquement ils devraient passer par les upe2A collège de Giono et de Borrély. A l’heure actuelle, les élèves sont affectés par la dsden sans être testés pour connaître leur niveau de langue.

Sur la recherche d’info > on peut les avoir au secrétariat car il y a un dossier papier pour chaque élève. Après il faut y avoir accès aux dossiers.

Jérôme : sur les élèves ukrainiens > à la base, ils devaient être dans leurs établissement de secteurs puis finalement ça a bougé au niveau ministériel et ils devraient être en UPE2A.

Florence : entre 280 et 300 personnels dans le département. Il existe depuis le mois d’avril un groupe de travail sur cette question des élèves déplacés d’Ukraine. Ce GT est reconduit sur l’année.

• Rencontre avec le député Léo Walter

Léo Walter a contacté l’ensemble des orga syndicales sont Solidaires. Serait sur date du 14 ou 29 octobre. Jérôme ferait partie de la délégation pour le rencontrer.

* **Mandatement de Jérôme pour cette rencontre ?**

**Consensus OUI**

**3. Élections professionnelles**

Nous y sommes, le logiciel de saisie de listes ouvre ses portes le 15 septembre :

* Listes

Retour dans deux semaines.

Jérôme : il faut rentrer chaque candidature dans Candelec pour vérifier la viabilité de chaque candidature.

Désormais les listes sont pour tous les corps et tous les grades.

Liste CAPA : 38 noms dont 23 ou 24 femmes et le 13 fourni déjà 22 noms. Le 84 > ne pas compter sur eux. Les noms qui manquent > à répartir entre le 05 et le 04.

En position de récupérer deux candidatures de PLP > il va falloir aller les chercher. Est-ce utile ? N’ont pas été très claire pour les CAPA. Maintenant si on leur fournit des PLP c’est bien.

Le 13 n’a pas de tête de liste. Pas mal voudraient arrêter, ils n’ont pas forcément la relève. Quelle réponse du 04 ? Est-on prêt à se proposer comme tête de liste pour la CAPA ?

Liste CSA (conseil social d’administration > nouveau, avant c’était le CTSD + le CHSCT qui vont fusionner au 1er janvier dans le CSA. De ce CSA va émaner une formation spécialisée (FS) qui est l’ancien CHSCT). Le CSA dit « de proximité » (c’est-à-dire sur les territoires comparés au CSA qui va être nationale). De ce CSA de proximité émane le CSA départemental. Nous allons constituer une liste académique de 20 noms dont 14 ou 15 femmes.   
Sur 20 noms > 04 > il faudrait en donner au moins 4.   
 05 > il faudrait en donner au moins 5 ou 6.

* tournées : à mettre en place, nous avons 17 CTS à utiliser. Nous ne devons pas attendre le mois de novembre pour tourner dans les établissements : [fiche organisation des tournées](#Image5|graphic) ;

la même, mais en ligne : <https://lite.framacalc.org/9jb8-tournees-sud-educ04---2020> ;

mise en place d’un framadate autour des secteurs de Digne et de Manosque.

On ne peut pas attendre la semaine avant les élections pour tourner. > Il faut tourner un max en septembre / octobre. HMI en plus au mois de novembre.

S’organiser en bassin > pôle de Digne / pôle de Manosque.   
Il faut aussi mettre à jour nos panneaux syndicaux dans écoles.  
Pierre P : les déchargés ne peuvent pas s’en occuper seuls. Mails avec des possibilités pour s’inscrire et pour tourner avec les déchargés.

* Réunion académique prévue à Villeneuve du 22 de 9h à 16h. Fait-on descendre le 05 ? Ou tout le monde en visio’ ?   
  Peut-être que si le 05 descend il est plus pertinent de se retrouver à Sisteron.
* panneaux syndicaux : mise à jour dans les écoles et établissements où nous sommes présent-es.

**4. HMI/RIS**

De l’importance d’organiser des HMI… quand et comment les organiser ?

Organisation de RIS AESH : quand et où ?  
Beaucoup d’AESH au stage inclusion en novembre. Si Giono > plutôt prévoir une RIS sur Digne après décembre.

HMI > important d’en organiser dans nos bahuts, notamment en période d’élections pro. **Si dépôt d’HMI et besoin de soutien pour mener la réunion > transmettre les dates à SUD** pour que certain.es puissent venir appuyer l’intervention.  
Priorité : sensibiliser aux élections professionnelles.

Possibilité d’aller assister à une HMI d’un autre bahut si on est mandaté par le syndicat (possibilité d’obtenir des CTS). Doc’ à remplir sur le cloud pour comptabiliser les CTS.

**5. Stages SUD éducation 04**

Trois stages en vue et à organiser : qui les organise, quand et où ?

* « Militer à SUD éduc 04 » : décider d’une date qui conviennent à toutes les personnes intéressées.

**Date posée** : vendredi 14 octobre à Château-Arnoux ( à confirmer) sur ASA.

Une décision qui a été prise au congrès. Pour les nouveaux adhérents. A minima 3, 4 adhérents.

* **Accès à un agenda collaboratif en ligne pour centraliser les dates des évènements (modifiable par la liste équipe).** Aux adhérents : lien consultatif.   
  L’idée c’est que l’agenda soit tenu à jour et éviter de surcharger certaines périodes.   
  Lien de l’agenda : https://framagenda.org/apps/calendar/p/k7NwMFL5SdzTaT7L
* inclusion : 15 novembre, intervention de Sylviane Corbion (sociologue, enseignante) ; stage à monter avec le 05.  
  Organisé par Pierre P. Proposition : « penser le handicap et l’inclusion à l’école » avec une partie intervention et une partie débat.   
  Proposition : faire une partie rédaction, essayer de tirer un écrit du stage pour le syndicat.   
  Pierre propose de le faire sur une journée (il semble difficile d’organiser une deuxième journée).  
  Lieu ? Redemander à Sisteron. Sinon, possibilité de le faire à Giono.
* question LGBTQI+ et question du genre : programmation autour de janvier/février

**Sur une journée : mardi 7 février,** à Gassendi (à confirmer).

Nécessité de ce stage qui s’est faite sentir l’année dernière car une collègue a voulu faire des affichettes et le chef les a enlevées.

Introduction : questionnements sur le genre.

Faire venir des intervenant.es extérieures :

un ancien élève d’ADN qui a fait une transition de genre. Discussion en cours pour savoir dans quels domaines cet élève veut intervenir.

Intervention de Béné : théâtre forum etc.

Élisabeth Falcone Militante à SOS homophobie.

Communication : faire une affiche avec un programme + thèmes abordés.

* Formation Solidaires : 25 novembre (?)

Formation sur le fonctionnement de Solidaires.   
Lieu : Château-Arnoux ou Digne (à confirmer).

**6. Groupes de travail** :

Nous avons décidé lors du Congrès départemental ([cf texte de synthèse](https://cloud.sudeducation.org/s/6BZmSPkGJdgbSt5)) au mois de juin de mettre en place plusieurs groupe de travail :

* rédaction d’une expression SUD sur le thème des sorties et des voyages scolaires puis rédaction d’une charte des voyages « type »

professeurs de langue et AESH ? (cf discussions du congrès de juin).

* rédaction d’une expression SUD sur le thème de l’inclusion

Pierre P, Laura

* réécriture des statuts du syndicat

Camille, Florence, Aurélien, Christophe

**7. Trésorerie**

Commission de validation des comptes

Christophe souhaiterait être relayé sur la trésorerie : mise en place d’un tuilage ? Qui serait partant·e ?

Adhésions : c’est l’heure de la cotis !

Bénéfice de 1400 et qq euros, compte en banque positif.

Le logiciel > ouvre la possibilité des rappels automatiques de cotisations à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Camille veut bien être tuilé par Christophe. > Formation fédérale en décembre.

**8. Conseils fédéraux à venir**

Qui y va ? A deux, c’est mieux !

* Conseils fédéraux :

15 et 16 décembre 2022 : Matthew (? Attention dates modifiées). Pierre ? (Sinon Florence)

20 et 21 janvier 2023 : Christophe et Camille (Laura si besoin)

23 et 24 mars 2023 : Florence, Aurélien (Laura si besoin)

22 et 23 juin 2023 : Laura, Eric, Bastien

Florence > possibilité de changer de dates.

Christophe se propose également.

**9. Dates des AG à définir**

* propositions à faire sur un Framadate pour déterminer le jour de la semaine des AG du soir

**Une fois par mois sur deux pôles (Digne / Manosque) par téléphone > envoi d’un frama’ pour décider d’un soir qui convient au plus grand nombre.**

* propositions à faire sur la date de la prochaine AG en journée.

Mardi 10 janvier à Château Arnoux > salle communale Saint Auban.